

Motion relative à la laiterie du Malzieu

La Chambre d'Agriculture de Lozère réunie en Session le 6 mars 2020 à Mende, sous la présidence de Madame Christine VALENTIN, adopte la motion suivante

CONSIDERANT

- Que le bassin de vie du Malzieu souffre du manque d'activité économique,
- Que les producteurs se démobilisent de la production laitière et que cette hémorragie ne peut continuer.
- Que des producteurs de lait sont intéressés pour trouver une valeur ajoutée grâce à une valorisation locale des produits laitiers sous SIQO ou autre démarcation,
- Que la laiterie du Malzieu appartient aujourd'hui à la coopérative SODIAAL,
- Que la filière Bleu des Causses représente un enjeu de territoire important en termes de valorisation et de retour dans l'économie locale,
- Que de nombreux agriculteurs se sont engagés en signant le cahier des charges et ont, pour certains, engagé des investissements pour y répondre (silos couloirs, adaptation de l'alimentation...),
- Que l'usine du Malzieu est à la fois la condition et l'outil adapté à la mise en œuvre de l'AOP dans la zone de production.

DEMANDE

- D'avoir une réflexion entre les producteurs, l'entreprise SODIAAL, les Organisations Professionnelles Agricoles, les acteurs locaux afin de porter un réel projet pour ce territoire Nord-Lozère.

AFFIRME

- Que la Chambre d'Agriculture soutiendra le projet qui naîtra de cette réflexion partagée

Délibérée à Mende, le 6 mars 2020

**La Présidente
Christine VALENTIN**

